



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 95480

Texte de la question

M. Louis Cosyns attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur la criminalité identitaire. Ce genre de fraude recouvre des formes très différentes et consiste, par exemple, en l'utilisation de faux passeports, de fausses cartes d'identité pour ouvrir un compte bancaire ou obtenir un prêt ou encore dans la location d'une vraie carte Vitale. La criminalité identitaire cause un préjudice financier important. Dans cette affaire, ce sont les collectivités territoriales qui sont les premières à en faire les frais. Pourtant, de vrais moyens existent pour lutter efficacement contre ce problème, comme l'utilisation de la biométrie. C'est pourquoi, à l'heure où l'État amorce un redressement notable de nos finances publiques, il lui demande quelles mesures il envisage de mettre en oeuvre pour lutter contre cet inquiétant phénomène.

Données clés

Auteur : [M. Louis Cosyns](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95480

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13276

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)